

Arbres remarquables de Belgique

Instructions à l'intention des collaborateurs à l'inventaire.

L'inventaire comporte deux bases de données, l'une relative aux arbres (Beltrees), l'autre relative aux parcs et arboretums (Belgard).

Les deux critères qui sont retenus pour justifier la prise en considération d'un arbre remarquable sont : la circonférence et/ou la rareté du taxon. (fig. 1)

1. Mesure de la circonférence (cm)

1. La circonférence de l'arbre est mesurée à 1.50m de la base. Il est important de respecter cette hauteur afin de permettre la comparaison entre les arbres. Toute mesure à une hauteur différente doit être expressément indiquée.
2. Les mesures sont arrondies au centimètre le plus proche. Pour les mesures prises avant le 1 juillet de l'année, on peut arrondir vers le centimètre supérieur.
3. Il est recommandé d'utiliser un mètre métallique de 5m de longueur (boîtier enrouleur). Le bout du mètre peut être taillé en pointe (avec un bon sécateur) et plié vers l'intérieur afin de permettre une bonne fixation sur l'écorce des arbres. Cela permet de mesurer de grands arbres sans être accompagné d'un aide.
4. Le mètre est tendu aussi fort que possible autour du tronc. On veillera à ce que le mètre soit dans un même plan, à angle droit avec l'axe du tronc. Les arbres penchés sont donc mesurés sur un plan perpendiculaire par rapport au tronc et donc, à un angle par rapport au sol (fig. 10).
5. Les arbres situés sur une pente seront mesurés sur la face latérale, jamais sur le côté haut ou bas de la pente. Ce point correspond à la base historique etc de la jeune plante (fig 5, 7 et 10).
6. S'il n'est pas possible de mesurer à 1.50m (p.ex. par suite d'une excroissance, d'une branche, ou d'un tronc multiple, etc...) la mesure sera prise à la plus petite circonférence sous le niveau de 1.50m. La hauteur où la mesure a été prise sera mentionnée dans la colonne '**Data**' (fig 2 et 3).
7. Dans le cas où le spécimen présente deux ou trois troncs à 1.50m de hauteur, on mesurera le plus gros, avec mention éventuellement des troncs secondaires dans la colonne '**Data**' (fig 4).

8. Dans la mesure où un arbre a de très nombreux troncs, au départ de la base, et qu'il paraît néanmoins intéressant de le reprendre dans l'inventaire, par suite de sa rareté ou de son âge ou de sa beauté, on pourra le mesurer à la base mais en mentionnant ceci explicitement dans la colonne '**Data**' (fig. 6).
9. A l'occasion du mesurage, veuillez également vérifier si l'arbre est greffé ou non; on mentionnera également la hauteur du point de greffe dans la colonne '**Data**'.
9. La mesure viendra dans la colonne '**Cir**'.

2. Hauteur de l'arbre (m)

La mesure de la hauteur n'est pas aussi simple à déterminer que la circonférence; elle est cependant particulièrement intéressante et il est recommandé de la noter si possible. En tout cas, il faut tenter de déterminer les grandes catégories, soit 10, 15, 20, 25, 30 et plus de 30m. Il est possible d'utiliser le mètre à rouleau pendu en position verticale et en le tenant à bout de bras, horizontalement, à une hauteur égale à la distance de l'oeil au pousse. On a ainsi formé un triangle rectangle qui permettra d'aligner le sommet de l'arbre avec la pointe du mètre et de déterminer l'endroit où la hauteur de l'arbre est égale à la distance entre l'arbre et l'observateur. Il suffit alors de compter les pas jusqu'au pied de l'arbre. En général, une personne de grande taille, marchant énergiquement, couvre exactement un mètre par pas. Exercez vous en déroulant les 5 mètres au sol et vous verrez quel est votre rythme (fig. 8 et 9). On mentionnera la hauteur, exprimée en mètres, dans la colonne '**H**'.

3. Identification du taxon

Il est évidemment important de pouvoir identifier la dénomination correcte du spécimen. Un certain nombre de guides de poche sont disponibles et notamment :

- Mitchell, A. 1978. Trees of Britain and Northern Europe. Harper Collins Publishers Ltd., London. ISBN 0-00-219213-6. (Second edition).
- Mitchell, A. & Wilkinson, J. 1984. Arbres de France et d'Europe occidentale. Arthaud. ISBN 2-7003-0450-0 (également disponible en anglais).
- Brockman, C.F. 1986. Trees of North America. Golden Press, New York. ISBN 0-307-13658-2.
- The Hillier Manual of Trees & Shrubs. Pocket Edition. David & Charles, Newton Abbot. ISBN 0-7153-0808-4.
- Boom, B.K. 2000. Nederlandse Dendrologie. H. Veenman & Zonen, Ede. ISBN 90-278-1552-6. (Treizième édition. Complètement revu).

Dans certains cas, il sera difficile d'arriver à la détermination exacte d'une plante. Il est important à ce moment de prélever du matériel d'herbier et de prendre des photographies du détail et de l'ensemble de l'arbre. Il est évidemment intéressant de pouvoir confronter, sur place, avec l'un ou l'autre collègue au cas où la détermination ne permet pas d'être tout à fait sûre.

On peut utiliser les abréviations 'aff.' (affinis) ou 'hbr.' (hybride). Dans le cas de cultivar, très proche et difficile à identifier, il sera souvent utile d'utiliser la notion

moderne de 'groupes' (abréviation Gr). Bien sûr, si le cultivar exact est connu, on tâchera de le préciser et c'est ainsi que l'on pourrait écrire *Fagus sylvatica* (Heterophylla Gr), éventuellement suivi du cultivar exact 'Asplenifolia' ou 'Laciniata' ou 'Incisa' ou 'Quercifolia'. La mise à jour de la nomenclature moderne sera réalisée par le coordinateur selon les Codes de Nomenclature Botanique.

Le nom de l'arbre doit être inscrit dans la colonne '**Name**'.

4. Etat sanitaire

La colonne status '**S**' vous permet de donner une indication de l'état sanitaire de la plante. Les codes utilisés sont :

- 5 : plante particulière vigoureuse et exceptionnelle
- 4 : plante en parfaite santé
- 3 : plante faible, inadapté, stressée etc...
- 2 : plante abîmée par une tempête ou autre dégât physique
- 1 : plante mourante
- 0 : plante morte (si possible, préciser cause et date du décès dans la colonne '**Data**')

5. Abréviations

On peut utiliser dans la colonne '**Data**' les abréviations suivantes :

- Ma : massif
- Fo : en forêt
- Gr : groupe (avec le nombre)
- Cr : couronne (avec diamètre en mètre)
- Cir : circonférence (en centimètres à 1.50m)
- Pk : dans un parc
- Pl : suivi de l'année de plantation (mais voir colonne '**Date Pl**')
- Li : en alignement
- Is : isolé
- Tr : tronc droit
- Br : branche
- Cp : cépée (+ nombre)
- Fk : fourchu
- TB : très beau
- ARB : "Arbres remarquables de Belgique" (Eaux et Forêts 1978)
- MBV : "Merkwaardige bomen in Vlaanderen (1989)
- SRFB : Société Royale Forestière de Belgique
- à/ : à
- s/ : en-dessous
- c/ : contre
- mes/ : mesure (à une hauteur différente de 1.50m)
- rem. : remarquable
- xx : yyy cm: date (xx) suivie de la mesure antérieure (yyy cm)



